

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2019**

**DELIBERATION N°2019.00018**

**OPAH RU ONDAINE: POURSUITE DES PROGRAMMES D'ETUDES PRE-OPERATIONNELLES SUR LES CENTRES VILLES DE FIRMINY ET LA RICAMARIE - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 47

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Robert KARULAK

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 30 janvier 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190124-D20190001810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190130

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gilles THIZY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Denis BARRIOL

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2019**

### **OPAH RU ONDAINE: POURSUITE DES PROGRAMMES D'ETUDES PRE-OPERATIONNELLES SUR LES CENTRES VILLES DE FIRMINY ET LA RICAMARIE - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE**

Le Bureau communautaire a validé le 18 mai 2017, le lancement de deux études pré-opérationnelles d'OPAH-RU sur les centres-villes de La Ricamarie et de Firminy dans la vallée de l'Ondaine. Ces quartiers ont été identifiés comme des quartiers à forts enjeux en matière de requalification du parc ancien dégradé au titre de la politique locale de l'habitat. Il est rappelé que les OPAH-RU sont des opérations de requalification du parc privé sur des secteurs ciblés articulées à des projets urbains.

La SPL Cap Métropole a été missionnée pour procéder à la réalisation de ces études comprenant une phase de diagnostic, de définition de la stratégie et d'un plan d'action.

Compte tenu de l'avancement du programme d'études, il est aujourd'hui nécessaire de réaliser un travail de calibrage précis de l'OPAH-RU et des opérations de restauration immobilière à venir.

Dans cette perspective, Saint-Etienne-Métropole souhaite confier à Cap Métropole une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les deux secteurs d'intervention (centres-villes de La Ricamarie et de Firminy). Dans le cadre de cette mission, il s'agira :

- d'exercer un rôle d'accompagnement et de veille sur les mutations et projets immobiliers d'habitat privé anciens, ainsi que sur le traitement des situations de lutte contre l'habitat indigne en lien avec les objectifs de l'OPAH-RU ;
- de définir le programme des opérations de restauration immobilière ;
- de finaliser la rédaction de la convention d'OPAH-RU en lien avec les partenaires institutionnels, notamment en prenant en compte les opérations de restauration immobilières.

La mission se décompose en 2 lots distincts (lot n°1 : La Ricamarie, lot n°2 : Firminy). Le montant prévisionnel total de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est de 45 550 € HT soit 54 660 € TTC. Elle se répartit de la façon suivante :

- La Ricamarie (lot n°1) : 22 025 € HT (26 430 € TTC) ;
- Firminy (lot n°2) : 23 525 € HT (28 230 € TTC).

Ce contrat est conclu sur le fondement de l'article 17 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 qui exclut des procédures de marchés publics les prestations réalisées par une personne morale sur laquelle la collectivité exerce un contrôle analogue à celui qu'elle exerce sur ses propres services, ce qui est bien le cas de la SPL Cap Métropole.

La durée prévisionnelle de cette mission est de 10 mois à compter de son lancement.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le contenu de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à Cap Métropole visant à finaliser les études pré-opérationnelles sur les centres villes de La Ricamarie et de Firminy ;**
- **acte le montant de la rémunération de Cap Métropole à hauteur de 45 550 € HT, soit 54 660 € TTC ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n°308 et à la destination HABI3 du budget habitat des exercices 2019 et suivants.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**